

GUIDE D'INSTALLATION DE VOTRE ADOUCISSEUR *ELITE5622/5630 SXT*



Pour la mise en service et le service après-vente:

Tél: 0892 700 279

0.41 euros TTC/min quel que soit votre lieu d'appel en France

21 rue Georges Méliès- 95240 Corneilles en Parisis

Télécopie : 01.30.25.99.65
www.produitsfluido.com

Chers Clients,

Vous venez d'acquérir un adoucisseur **ELITE** commercialisé par la société APIC. Nous vous en félicitons et vous remercions de votre confiance.

Notre adoucisseur **ELITE** est conçu pour vous apporter le confort de l'eau douce ainsi que la protection de vos appareils de chauffage. Son utilisation est simple et nous vous conseillons de lire attentivement ce livret avant sa mise en service.

Dès à présent le calcaire ne fera plus partie de votre quotidien.
Ce manuel a été conçu pour vous aider à l'installation et au réglage de votre adoucisseur dans les meilleures conditions.

Pour assurer la longévité de votre adoucisseur et valider votre installation, nous vous offrons la mise en service exécutée exclusivement par les techniciens agréés par APIC. Téléphonez nous au 0892 700 279 0,34 euros/min quel que soit votre lieu d'appel en France

De plus vous avez la possibilité de **souscrire un contrat d'entretien** ⁽¹⁾⁽²⁾.
Le technicien lors de son passage vous donnera toutes les indications à ce sujet.

Nous restons à votre entière disposition, et vous assurons de nos meilleurs soins pour nos relations futures.

Veillez agréer, chers Clients, nos salutations distinguées.

Le service technique

⁽¹⁾ Disponible suivant les magasins.

⁽²⁾ Détail du contrat en page 3.



GARANTIES

Vous avez 2 possibilités pour le départ de vos garanties :

- Vous appelez nos services au plus tard dans un délai de 90 jours après la date d'achat. Dans ce cas la mise en service est gratuite et la date anniversaire des garanties sera prise en compte lors du passage du technicien.
- Vous nous appelez après la période des 90 jours. Dans ce cas, la mise en service vous sera facturée et les garanties démarreront à partir de la date d'achat.

GARANTIES : **1 an sur la main d'œuvre et le déplacement.**
 3 ans sur les pièces détachées.
 10 ans sur la bouteille, le corps et la résine.

Cette garantie couvre tout vice de fabrication. Elle ne peut s'appliquer que si les appareils ont fait l'objet d'une installation dans les règles de l'art et d'un usage normal dans les conditions d'emploi pour lesquels ils sont prévus.

La garantie ne s'applique pas aux détériorations ou accidents provenant de négligences, de défaut de surveillance, d'entretien ou d'une transformation quelconque des appareils.

La garantie est limitée au remplacement ou à la réparation des pièces défectueuses par notre service technique.

APIC décline toute responsabilité sur les accidents de personnes de choses pouvant survenir suite à l'emploi non conforme des appareils.

Aucune indemnité ne peut être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

L'échange ou la réparation ne seront accordés que si la garantie est retournée à notre usine et après accord de notre service technique. Aucun retour ne pourra s'effectuer sans accord préalable.

CONTRAT D'ENTRETIEN

Lors du passage de notre technicien, vous pouvez souscrire à notre contrat d'entretien.

Conditions générales

Les présentes conditions générales de vente sont applicables aux relations entre **APIC** et le client au titre du présent Programme. Elles ne sont applicables que dans la mesure où l'installation lors de la souscription du contrat est en ordre de marche conformément aux règles en vigueur et exempté de tout vice caché.

Article 1 – PRESTATIONS REGULIERES

Le technicien **APIC** dans le cadre d'une **visite annuelle** à la date anniversaire de ce contrat assurera les prestations détaillées ci-après :

UNE VISITE DE MAINTENANCE ET DE CONTROLE comprenant les points suivants :

ADOUCCISSEUR	AUTRES SERVICES
- analyse de l'eau : contrôle du TH avant et après l'adoucisseur.	- changement de la cartouche du pré- filtre si nécessaire (produit facturé)
- inspection et nettoyage de l'ensemble hydraulique.	en amont des appareils précités.
- vérification des vannes du by-pass.	- désinfection des résines si nécessaire (produit facturé).
- vérification et entretien du système de saumurage.	
- nettoyage du bac à sel si nécessaire.	- Elimination du Fer des résines si nécessaire (produit facturé).
- essais des cycles de régénération.	
- changement des réglages de l'appareil si nécessaire.	- remplissage du bac à sel (sel non fourni).
- Contrôle visuel du système de comptage de l'eau douce.	

La souscription à ce contrat permet **une remise de 10 %** sur l'achat de produit d'entretien **uniquement** dans le cadre d'un entretien de votre adoucisseur (cartouche du pré-filtre, solution désinfectante...).

Article 2 – DEPANNAGES

Pour tout appel justifié par une panne réelle du matériel couvert par le contrat, **APIC** s'engage à intervenir dans les trois semaines suivant l'appel dans le cadre des jours ouvrés, sauf en cas de force majeure.

APIC prend à sa charge les frais de déplacement, de main d'œuvre et la fourniture des pièces usagées ou détériorées.

Cette garantie indiquée ci-dessus n'est pas due dans les cas suivants :

- Utilisation du matériel couvert de manière anormale ou dans des conditions anormales par référence au manuel d'utilisation fourni par le vendeur du dit matériel, non surveillance du matériel par le client entre les visites.
- Intervention sur le matériel par une personne extérieure au service d'entretien **APIC** pour tout ou partie des travaux ou fournitures faisant l'objet du présent contrat.
- Intervention pour un cas de panne due à la force majeure : modification dans la nature de l'eau, incendie, gel, foudre, surtension électrique, inondation, surpression...

Dans ces hypothèses ainsi que dans les cas de demande d'intervention non expressément prévue par le présent contrat (changement de place du matériel) les prestations effectuées et fournitures de produits feront l'objet d'une facturation.

Les dispositions ci-dessus ne peuvent réduire ou supprimer la garantie légale des vices cachés, à laquelle elles ne peuvent se substituer.

Article 3 – DUREE

Le présent Programme Platinum est établi pour une durée déterminée de un an et débutera à la date d'effet précisée au recto ou à défaut à la date de la signature des présents par les deux parties.

Article 4 – FORMULE DE REVISION

La cotisation forfaitaire sera révisée annuellement à la date anniversaire de la date de prise d'effet du contrat **Programme Platinum** en fonction des variations affectant à la hausse le coût des diverses prestations incluses dans le contrat.

En outre, toute modification légale du taux de TVA s'appliquera de plein droit et sans avis aux cotisations échues à compter de l'entrée en vigueur du nouveau taux.

Article 5 – RESILIATION

Le présent contrat **Programme Platinum** peut-être dénoncé par l'une ou l'autre des parties par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception deux mois avant la date anniversaire de la date de prise d'effet du contrat. Le non paiement par le client de toute somme due ou le non respect de l'une de ses obligations entraînera la résiliation du présent contrat par la société **APIC**, par simple lettre recommandée avec accusé de réception, sans préjudice de son droit de réclamer tout dommage et intérêt.

AVERTISSEMENT: si son utilisation, son exploitation ou sa maintenance est incorrecte, ce produit peut provoquer des blessures graves. Les personnes chargées de l'installer, de le faire fonctionner ou de l'entretenir doivent être formées pour son utilisation, averties de ses dangers et doivent lire la totalité du manuel avant d'essayer d'installer, de faire fonctionner ou d'entretenir ce produit.

CARACTERISTIQUES DE L'ADOUUCISSEUR ELITE

Dimensions (cm)	<i>ELITE 5622</i>	<i>ELITE 5630</i>
H Hauteur	110	110
L Profondeur	55	55
I largeur	35	35
Poids vide (kg)	36	44
Contenance du bac à sel	75 kg	75 kg

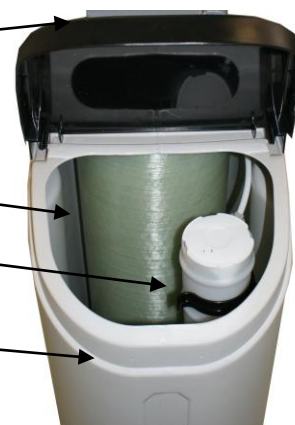
DESCRIPTION

La vanne volumétrique électronique est dirigée par un microprocesseur.

Le corps de l'adoucisseur contient la résine.

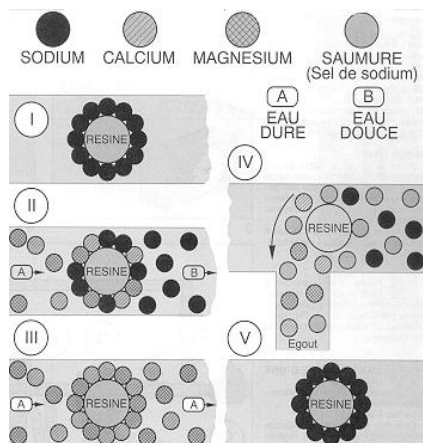
La canne d'aspiration permet la régénération de la résine. Un flotteur empêche tout débordement.

Le bac à sel contient le sel utilisé pour la fabrication de la saumure.



FONCTIONNEMENT D'UN ADOUCISSEUR

Un adoucisseur est un appareil qui vous permet de transformer une eau dure en eau douce. Cette eau dure traverse de la résine présente dans le corps de l'adoucisseur. Cette résine va capter le calcaire comme indiqué dans le schéma ci dessous :



Phase I : La résine est totalement saturée en sodium, prête à l'emploi.

Phase II : De l'eau dure " A " traverse le lit de résine.

- Le calcium est capté par la résine aux dépens du sodium qui est libéré.
- De l'eau douce " B " ressort de l'appareil.

Phase III : La résine est totalement saturée en calcium. L'eau n'est plus adoucie.

Phase IV : La résine est régénérée avec de la saumure permettant de détacher le calcaire de la résine pour l'évacuer à l'égout.

Phase V : La résine est totalement saturée en sodium, prête à l'emploi.

Pour plus de renseignements, rendez vous sur notre site : www.produitsfluido.com.

Guide ELITE 03/2013

INSTALLATION DANS LES REGLES DE L'ART

ATTENTION : La garantie de nos appareils n'est valable que lorsque le montage est fait « dans les règles de l'art ».

Choix de l'emplacement :

- Votre adoucisseur doit être placé dans un **endroit sec, aéré**, à l'**abri du gel** ou d'une **source de chaleur**.
- Installer votre adoucisseur sur une canalisation d'**eau froide** en circuit by-pass **avec des flexibles souples (kit by-pass vendu séparément)** pour ne pas abîmer la vanne de votre appareil et permettre d'isoler l'adoucisseur pour les opérations de maintenance ou la mise à l'arrêt. Le filtre doit être supporté de façon autonome.
- Prévoir une évacuation à l'égout avec rupture de charge. Le tuyau utilisé doit être en plastique dur.
- Prévoir un branchement électrique (220 V).
- Votre adoucisseur doit être placé sur un sol plat supportant le poids de l'appareil.

Schéma général de montage :

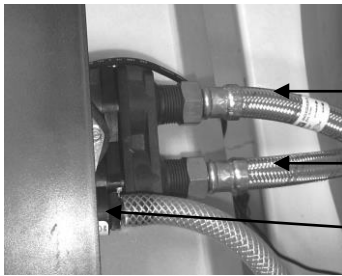


Pression minimum	2 bar
Pression maximum	4 bar
Pression recommandée	3.5 bar (au delà réducteur obligatoire)
Diamètre de raccordement	20 / 27
Débit instantané	1 700 L/h

Vers évacuation avec rupture de charge

AVERTISSEMENT : ce système n'est pas conçu pour être utilisé avec de l'eau non potable d'un point de vue microbiologique ou avec de l'eau dont la qualité est inconnue.

Détail du branchement en eau :



En regardant la vanne par l'arrière, l'arrivée d'eau est à gauche.

Sortie d'eau

Arrivée d'eau

Ajouter du téflon au pas de vis

Mise à l'égout : l'écoulement du tuyau d'évacuation doit se trouver situé **plus bas** que le niveau de son raccordement à l'adoucisseur.

* évacuation vers fosse septique compatible.

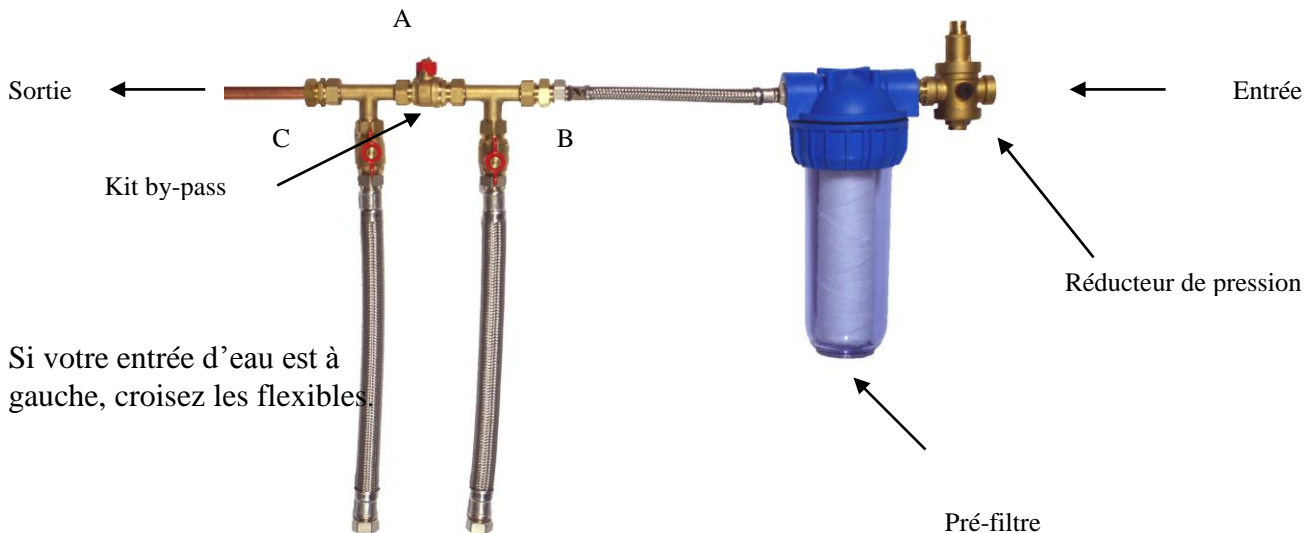


Une rupture de charge, c'est à dire un espace entre le tuyau du tout à l'égout et l'évacuation, est nécessaire pour des raisons sanitaires. Le tuyau ne doit pas toucher les parois de l'évacuation. . Voici un exemple, avec un entonnoir de 12 cm de diamètre et le tuyau d'évacuation en face de son centre.

Détail du montage du kit by-pass :

Le kit " By-pass " est un élément disponible dans votre magasin. Sa facilité de montage vous permettra de raccorder votre adoucisseur au réseau.

Le montage d'un pré-filtre est fortement conseillé avec son kit by-pass.



ATTENTION à la jonction entre les raccords laiton et plastique. La garantie de cet appareil ne prend pas en compte la détérioration des pas de vis en cours de montage.

A LIRE ATTENTIVEMENT !!

La mise en service gratuite de votre adoucisseur ELITE doit être effectuée impérativement par un technicien APIC.

Veillez téléphoner au : **0892 700 279** 0,34 euros/min quel que soit votre lieu d'appel

Nos services vous fixeront un rendez-vous au mieux des plannings.

En cas d'urgence vous pouvez effectuer la mise en service rapide décrite ci-dessous et le technicien contrôlera tous les paramètres lors de son passage.

MISE EN SERVICE DE VOTRE ADOUCISSEUR

Mise sous tension :

Reliez votre adoucisseur à une prise de courant 220 V.

Mise en eau :

Fermez la vanne A du Kit By-Pass et ouvrez les deux autres vannes B et C. L'eau commence à circuler dans la résine. Vérifiez s'il y a des fuites. Ouvrez un robinet d'eau froide avec précaution, de l'air doit s'échapper. Si l'eau est de couleur ocre, laissez couler jusqu'à ce que l'eau redevienne limpide, il s'agit d'un résidu de poussière de résine. Dévissez le mousseur de votre robinet, s'il en est muni, pour éviter son obstruction.

Programmation de la vanne :

Réglage de l'heure à l'aide des flèches.

On ne peut entrer dans le mode programmation que si la vanne est en position service. Durant le mode programmation, la vanne opère normalement en enregistrant toutes les informations.

Pour régler l'heure, appuyer et maintenir une des deux flèches (▲ ou ▼) pendant 5 secondes. Vous verrez apparaître TD en haut à gauche de l'écran. Utiliser les touches ▼ et ▲ pour modifier les valeurs affichées.

Appuyer sur la touche 6 pour valider votre heure et revenir en mode service.



Remarque : si l'heure clignote, cela signifie qu'il y a eut une coupure de courant. Dans ce cas, appuyer sur une flèche et l'heure redeviendra fixe ou rester appuyer sur une des flèches comme indiqué ci-dessus afin de régler cette heure.

Pour rentrer dans la programmation, appuyer sur touches ▼ et ▲ en même temps pendant 5 secondes. Vous entrez alors dans la programmation.

Etape 1 : Réglage du forçage calendaire

Après avoir appuyé sur les deux flèches pendant 5 secondes, vous allez voir DO en haut de l'écran à gauche. Vous devez avoir le chiffre 7 sur l'écran. Si cela n'est pas le cas modifier le chiffre avec les flèches et valider avec le bouton 6. Vous arrivez sur le programme suivant (heure de régénération).

Ce forçage a lieu pour des raisons sanitaires.

Etape 2 : Réglage de l'heure de régénération

L'heure de régénération est par défaut fixée à 2 heures du matin. Vous pouvez la changer à l'aide des flèches (vous devez voir RT en haut à gauche de votre écran). Une fois l'heure réglée, appuyer sur 6 afin de valider cette heure et de passer à l'étape suivante

Remarque : Pendant la régénération, vous pouvez toujours consommer de l'eau mais elle sera dure.

Etape 3 : Dureté de l'eau

La vanne doit indiquer H en haut à gauche de l'écran. Indiquer votre dureté d'eau à l'aide des flèches. Pour valider votre dureté, appuyer sur 6. Vous retournez sur l'heure.

Réglage de la dureté d'eau en sortie :

Par défaut l'eau sort de l'adoucisseur à 0°F, il faut donc rajouter de l'eau dure, à l'aide de la vanne mélangeuse située sur la gauche de la vanne, pour avoir une dureté de sortie entre 5°F et 10°F. Analysez votre eau en sortie à l'aide du kit TH Test (vendu séparément). Si votre eau a une dureté inférieure à 5°F, tournez la vanne dans le sens des aiguilles d'une montre, si votre dureté est supérieure à 10°F, tournez la vanne dans le sens inverse. Laissez couler l'eau quelques minutes et retestez votre eau. Lorsque vous êtes entre 5°F et 10°F, le réglage est fini.

Si vous n'avez pas de TH Test, vous pouvez tourner d'un quart de tour la vanne dans le sens horaire. Le technicien réglera plus précisément la sortie lors de son passage.



Vanne mélangeuse

Régénération manuelle :

Il y a deux solutions pour déclencher une régénération manuelle.

Appuyer et relâcher la touche 6 : Le robinet en bas à droite de l'écran va clignoter. La régénération commencera à l'heure pré-réglée. Pour annuler cette régénération, appuyer sur la touche 6.

Appuyer et maintenir pendant 5 secondes la touche 6 : une régénération démarrera instantanément.

Ajoutez 1 ou maximum 2 sacs de sel pour adoucisseur de 25 kg.



AVERTISSEMENT : Pour toute intervention débrancher l'alimentation électrique afin d'éviter tout risque d'électrocution. Ce produit ne comprend aucun élément à remplacer par l'utilisateur. Pour tout problème s'adresser à la société APIC au 0892 700 279 0,34 euros/min quel que soit votre lieu d'appel

Vous devez veiller en permanence à :

◆ Remplir le bac à sel de sel en pastilles (jusqu'à 3 sacs de 25kg). Le niveau de sel doit toujours être supérieur à celui de l'eau, vous ne devez donc jamais voir d'eau.

◆ Remplacer la cartouche du pré-filtre se situant en amont de l'adoucisseur tous les trois mois ou après colmatage. Nous vous conseillons la cartouche ultrafne.

◆ Désinfecter la résine avec notre solution désinfectante pour adoucisseur tous les ans. Dans le cas d'une longue absence (par exemple les vacances), il est conseillé d'utiliser la Solution Désinfectante pour Adoucisseur au retour.

Deux flacons de 250ml doivent être versés dans le bac à sel pour l'Elite 5622 et trois flacons pour l'Elite 5630.

La désinfection se fait lors de la mise en route d'une régénération manuelle.

◆ Vérifier la dureté initiale et finale en utilisant le « TH TEST ».



ATTENTION : l'eau ne doit s'écouler à l'égout que pendant les périodes de régénération. Un écoulement permanent serait un signe de dysfonctionnement. Dans ce cas contacter notre Service Après Vente.

L'entretien spécifique de votre adoucisseur peut être effectué par l'un de nos techniciens si vous souscrivez à un contrat d'entretien ⁽¹⁾ ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Disponible suivant les magasins.

⁽²⁾ Détail du contrat en page 3.